

Assemblée des États Parties

Assembly of States Parties

International Criminal Court

Référence: ICC-ASP/12/S/065

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et, comme suite à sa note ICC-ASP/12/S/002, datée du 13 février 2013, invitant les États à prendre part à la douzième session de l'Assemblée, qui se déroulera du 20 au 28 novembre 2013 au World Forum Convention Center à La Haye, a l'honneur d'indiquer que le deuxième jour de ladite session, à savoir le 21 novembre, sera dévolu au point de l'ordre du jour provisoire intitulé « Débat général ». Le débat général se tiendrait au cours des séances du matin et de l'après-midi, et peut-être pendant la pause déjeuner et pendant le dîner afin d'essayer d'épuiser la liste des orateurs en une seule journée. Par conséquent, le Bureau encourage les États à ne pas excéder cinq minutes lors de leurs interventions et invite également les États en mesure de le faire à soumettre des déclarations écrites seulement, qui seraient affichées sur le site web de l'Assemblée.

Les délégations qui souhaitent figurer sur la liste des orateurs, lors du Débat général, sont priées de prendre contact, à partir du <u>21 octobre 2013</u> (heure d'Europe centrale), avec le Secrétariat de l'Assemblée, soit par télécopie au +31 70 515 8376, soit par courriel à l'adresse asp@icc-cpi.int, en indiquant leur préférence (matin ou après-midi). Le Secrétariat souhaiterait également, si possible, obtenir communication du nom de l'orateur. Dans l'établissement de la liste des orateurs, préséance sera accordée aux représentants de rang ministériel.

La Haye, le 11 octobre 2013